ABL – AUTOS BIDASOA LANA

Société par Actions Simplifiée au capital de 56 500 €

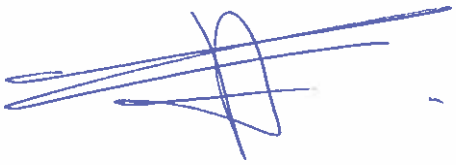
Siège social : Zone Industrielle des Joncaux – 64700 HENDAYE

499 932 358 RCS BAYONNE
SIRET : 499 932 358 00025

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Pour dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce

Certifié conforme
LE PRÉSIDENT
Caroline LAMERAIN



(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABL-AUTO BIDASSOA LANA — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 7 Rue de l'Industrie 64700 HENDAYE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 9 9 9 3 2 3 5 8 0 0 0 2 5 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2024

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	170 000	AI	170 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 934	AK 3 934	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	59 715	AS 50 968	8 746
		Autres immobilisations corporelles	AT	189 642	AU 152 322	37 320
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	15	CV	15
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	690	BI	690
		TOTAL (II)	BJ	423 997	BK 207 225	216 771
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP	2 937	BQ	2 937
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	92 602	BU 2 269	90 332
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	23 188	BY	23 188
		Autres créances (3)	BZ	65 223	CA	65 223
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	814 269	CG	814 269
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 443	CI	3 443
		TOTAL (III)	CJ	1 001 664	CK 2 269	999 394
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 425 661	1A 209 495	1 216 166

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABL-AUTO BIDASSOA LANA — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 56 500)	DA	56 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	5 650
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	911 546
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	120 721
	Subventions d'investissement	DJ	825
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 095 242
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 400
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 426
	Dettes fiscales et sociales	DY	74 367
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	4 080
	Autres dettes	EA	648
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	120 923
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 216 166

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	118 523
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

ABL – AUTOS BIDASOA LANA

Société par Actions Simplifiée au capital de 56 500 €

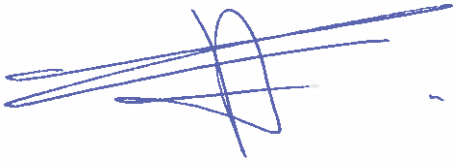
Siège social : Zone Industrielle des Joncaux – 64700 HENDAYE

499 932 358 RCS BAYONNE
SIRET : 499 932 358 00025

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Pour dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce

Certifié conforme
LE PRÉSIDENT
Caroline LAMERAIN



ANNEXE

Désignation de la société : SAS ABL-AUTO BIDASSOA LANA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 1 216 166 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 120 721 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/03/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n° 2020-09 du 04 décembre 2020 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	170 000,00			170 000,00
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 934,50			3 934,50
Immobilisations incorporelles	**173 934,50**			**173 934,50**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	54 868,96	4 846,23		59 715,19
- Installations générales, agencements aménagements divers	145 338,56	17 031,13		162 369,69
- Matériel de transport	21 583,33			21 583,33
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 689,43			5 689,43
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**227 480,28**	**21 877,36**		**249 357,64**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15,00			15,00
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	690,00			690,00
Immobilisations financières	**705,00**			**705,00**
ACTIF IMMOBILISE	**402 119,78**	**21 877,36**		**423 997,14**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	170 000,00
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**170 000,00**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 934,49			3 934,49
Immobilisations incorporelles	**3 934,49**			**3 934,49**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	49 500,95	1 466,17		50 968,62
- Installations générales, agencements aménagements divers	122 974,71	12 365,76		135 338,97
- Matériel de transport	7 648,14	3 645,83		11 293,97
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 689,43			5 689,43
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**185 813,23**	**17 477,76**		**203 290,99**
ACTIF IMMOBILISE	**189 747,72**	**17 477,76**		**207 225,48**

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 92 546 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	690,00		690,00
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	23 188,45	23 188,45	
Autres	65 223,59	65 223,59	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 443,63	3 443,63	
Total	**92 545,67**	**91 855,67**	**690,00**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	2 058,92
Fournisseurs - rrr à obtenir	16 834,81
Total	**18 893,73**

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	10 000,00		10 000,00		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**10 000,00**		**10 000,00**		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			10 000,00		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 118 523 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 426,58	39 426,58		
Dettes fiscales et sociales	74 367,85	74 367,85		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 080,00	4 080,00		
Autres dettes (**)	648,85	648,85		
Produits constatés d'avance				
Total	**118 523,28**	**118 523,28**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 471,17
Frs immobil. - fact. non parvenues	4 080,00
Dettes provis. pr congés à payer	13 682,82
Primes a payer	16 865,00
Charges sociales s/congés à payer	5 052,12
Autres charges à payer	4 027,00
Etat taxes à payer	586,92
Etat charges fiscales à payer	1 773,72
Carte grise	612,52
Total	**49 151,27**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	3 443,63		
Total	**3 443,63**		